

# CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2021

En session ordinaire

## COMPTE RENDU

Mme Mathilde CHABLE	Mr Dominique COTTIER
Mme Stéphanie GIRAUD	Mr Gérard DURIVEAU
Mme Isabelle LAGARDÈRE	Mr Loïc GIBEAUD
Mme Kelly TARDÉ	Mr Stéphane GUILLON
Mme Jocelyne TRANGER	Mr Jacky LARDY
	Mr Teddy MORINIÈRE

*Absents excusés* : Mme Annabelle PATURAL, Mme Noémie SABOURIN (pouvoir donné à Mme Mathilde CHABLE), Mr Jean-Maurice ZADIKIAN

**\*Désignation d'un secrétaire de séance** : Mr Gérard DURIVEAU est nommé secrétaire de séance.

**\*Approbation du compte rendu de la réunion du 18 mai 2021** : Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### 1 – Décision modificative n°1-2021 –Virement de crédits :

Mr le Maire indique qu'il manque des crédits au compte 21318 opération 103 pour régler la facture relative aux travaux du mur autour de l'église et au compte 65548 pour le règlement de la participation 2021 au SIVOM des communes du marais sud vendée, il convient donc d'effectuer les virements de crédits suivants :

INVESTISSEMENT	DÉPENSES	
	Augmentation de crédits	Diminution de crédits
Compte 2118 – Autres terrains		-2 600.00 €
Compte 21318 – OP 103 Eglise	+2 600.00 €	
FONTIONNEMENT		
Compte 65548 – participations	+1 300.00 €	
Compte 022 – Dépenses imprévues		-1 300.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,  
**-ADOpte** la décision modificative n°1-2021

### 2 – Achat de structures de jeux pour l'école et participation de l'APE :

Mr le Maire rappelle que l'Association des Parents d'Elèves de Bouillé-Courdault envisage d'acquérir des structures de jeux pour installer dans la cour de l'école.

Après rencontre avec l'association, il a été convenu que la commune procéderait en direct à l'acquisition de ces jeux étant donné qu'ils seront installés dans un bâtiment communal, et l'association versera un don à la commune correspondant à la moitié du coût HT des jeux.

Les frais de vérification et de conformité annuels seront à la charge de la commune.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le montant des dépenses des jeux qui s'élève à 967.86 € HT soit 1 161.43 € TTC (selon devis de la société JPP et du magasin Décathlon).

Considérant que l'Association des Parents d'Elèves de Bouillé-Courdault dans le cadre de l'objet de son association a décidé de verser à la commune la somme de 484 € destinée à financer la moitié du coût des structures de jeux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

**-AUTORISE** Mr le Maire à passer commande des jeux auprès de Décathlon et JPP pour un montant de 1 161.43 € TTC.

**-ACCEPTE** le don de l'APE pour un montant de 484.00 €

### 3 – randonnée pédestre ludoéducative :

Mr le Maire rappelle l'idée de balades ludiques avec énigmes pour enfants sur le sentier pédestre des Grands Bois et du bois Riveau (application Baludik, créateur de jeux de piste numérique).

Pour permettre la découverte de la faune, de la flore, des fontaines, petits ports, sites archéo, etc... de la commune et en association avec l'office du tourisme, des randonnées ludoéducatives seront mises en place d'ici la fin de l'année en téléchargeant l'application Baludik.

Le conseil municipal approuve le concept.

### 4 – Divers :

*-Remise des Prix de fin d'année scolaire pour les élèves de CM2 :*

La remise des prix pour les élèves partant en 6<sup>ème</sup> aura lieu le 5 juillet à 18h30 au Pré Maillet, la commune offrira le verre de l'amitié.

*-Journée Office du tourisme du 20 juillet 2021 :*

Cette manifestation en journée, manque de bénévoles pour la préparation des grillées de mojettes et du pot de l'amitié. La commission se renseigne auprès de personnes de la commune disponibles pour prêter main forte aux élus présents.

*-Entretien terrains de football (complexe et stade de Nieul) :*

Mr le Maire fait part des travaux prévus par le football club Nieul-Maillezais-les Autises

-Mise en place d'un tableau de score digital

-Remise en état de la sonorisation du stade du complexe

-Sécurisation du club house du complexe

-Entrée du complexe (amélioration de la billetterie)

-Divers travaux de peinture.

Mr le Maire indique que certains points sont à revoir avec le club, notamment la dénomination sur le panneau d'entrée (Il convient d'intégrer la commune de Bouillé-Courdault puisqu'elle finance également ce projet).

*-Demande du Cercle Amitiés Loisirs :*

Mr le Maire rappelle que dans l'attente de la construction de la nouvelle salle polyvalente, les membres du club des aînés se rencontrent 2 fois par mois dans la salle du rez de chaussée de la mairie. La mairie étant fermée au public le mercredi il avait été décidé que ces réunions auraient donc lieu ce jour-là l'après-midi.

Mr le Président de l'association nous indique que certains grands-parents sollicités le mercredi pour la garde des petits enfants ne peuvent assister à ces rencontres et demande à la municipalité s'il serait possible de disposer de la salle de la mairie le vendredi après-midi.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

-ne souhaite pas modifier le jour de rencontre du Cercle Amitiés Loisirs et demande un peu de patience en attendant la nouvelle salle.

La mairie reste avant tout un service administratif, (accueil du public, réunions municipales,...) difficilement compatible avec l'accueil d'associations de loisirs pendant les heures d'ouvertures de la mairie.

*-Problème de vitesse excessive rue du Pré Maillet :*

Comme dans de nombreuses communes il est malheureusement difficile de faire respecter les limitations de vitesse, (même avec les mesures de sécurité mises en place) nous pouvons le constater rue Edmond Benoit,

et rue Pré Maillet. Mr Gérard DURIVEAU indique qu'un comptage de véhicules sera mis en place prochainement par le département sur la rue du Pré Maillet afin de faire une étude de la circulation avant la prise de mesures de sécurité plus draconiennes.

Le secrétaire de séance,

Gérard DURIVEAU



Le Maire,

Stéphane GULLON

